



Syndicat suisse des services publics -
Région Vaud
www.ssp-vaud.ch
vaud@ssp-vpod.ch



Fédération syndicale
SUD - Service public
www.sud-vd.ch
info@sud-vd.ch



Professionnels travail
social Suisse
www.avenirsocial.ch
vaud@avenirsocial.ch

2^{ème} forum du travail social : *Le monde social en mutation, quelles formes de résistance ?*

RÉSOLUTION

Les travailleur·euse·s du secteur social, solidairement avec le personnel des secteurs publics et parapublics, réunis le 3 novembre 2012, adoptent la résolution suivante :

1)

Considérant :

- que les nouvelles normes et prescriptions qui sont imposées ont pour conséquence que les travailleur·euse·s sociaux·ales deviennent des agents de la sanction, de la pénalité et de la répression sociale ;
- que l'évolution actuelle du travail social en même temps qu'elle contraint les professionnel·le·s concerné·e·s remet en question, pour les usager·ère·s, le droit de chaque individu à l'autonomie et au respect de ses droits ;
- que les possibilités de s'exprimer de manière libre et critique, d'échanger et de débattre, de s'organiser sur les lieux de travail et dans l'espace public et de se mobiliser sont aujourd'hui mises en péril par les menaces et intimidations de certains employeurs ;

Les participants au 2^{ème} Forum du travail social décident :

- de constituer un collectif interprofessionnel pour résister à la destruction systématique de tout ce qui tisse le lien social ;
- de créer une « coordination du social » « favorisant des groupes d'expression, par exemple café social, pour que les travailleuses et travailleurs du secteur social puissent, en partenariat avec d'autres, participer au renouveau des mouvements sociaux et développer une démocratie élémentaire de concertation qui permette aux acteurs de s'engager pour infléchir les orientations de la politique sociale ; pour résister aux dérives de la gestion « managériale » du travail et de l'intervention sociale ; et pour construire une politique sociale orientée vers une plus grande justice sociale, basée sur la vision des professionnel·le·s du secteur et des usager·ère·s, plutôt que celle des managers.

Pour dynamiser cette « citoyenneté sociale »,

Les participants au 2^{ème} Forum du travail social invitent :

- les acteurs du secteur social intéressés à s'impliquer pour mettre en œuvre cette « coordination du social ». Pour concrétiser cette volonté d'engagement et de concertation, les participants au 2^{ème} Forum du social désignent Mmes Baldin, Sangoy et MM Crema, Ernst, Goy, Chapon comme membres du groupe d'animation de la coordination interprofessionnelle du secteur social. Ce groupe de travail s'engage à reprendre et à poursuivre les idées issues des débats de ce forum en collaboration avec les associations et syndicats organisateurs de ce forum (AvenirSocial, SUD et SSP).
- Les informations issues de ce groupe seront largement diffusées (invitations à un café social, à prendre position.. à valider un texte commun ..)

2)

Considérant :

- les pressions, mesures de rétorsion et de licenciements de délégué-e-s du personnel et de délégué-e-s syndicaux dans le secteur social et les secteurs publics et parapublics;
- le non respect des protections légales dont devraient bénéficier le personnel, ses représentant-e-s et les délégué-e-s des syndicats ;
- les pression, mesures de rétorsion et licenciements dont sont victimes des salarié-e-s ayant fait appel aux syndicats et accusé-e-s de ce fait de rupture du lien de confiance

Les participants au 2^{ème} Forum du travail social revendiquent :

- la garantie inaliénable de la protection de la santé et de la personnalité des travailleur/euse-s, des droits syndicaux du personnel et de la protection des délégué/e-s syndicaux/ales, des représentant/e-s élu/e-s du personnel et des « donneurs d'alerte », de tout travailleur ayant usé de son droit à la libre expression.

3)

Considérant :

- qu'une charge de travail croissante pèse sur l'ensemble des salarié-e-s du secteur social et des secteurs publics et parapublics;
- que le travail doit être effectué dans une situation d'urgence permanente ;
- que se multiplient les pressions et les violences sur les travailleur-euse-s ;
- que les conditions de travail et le taux de rotation entraînent des difficultés pour assurer des remplacements voire pour couvrir les postes de travail existants ;
- que les dotations très souvent insuffisantes ne permettent pas d'effectuer le travail prescrit dans des conditions acceptables ;
- que les nouveaux engagés le sont souvent par des contrats précaires et avec de bas salaires faisant diminuer ainsi l'attractivité de l'emploi ;

- que cette situation engendre une dégradation des conditions de travail, dégradation résultant également d'une pression systématique exercée par certains employeurs ;
- que cette dégradation a aussi pour conséquence une baisse des prestations aux usager·ère·s ;
- qu'elle entraîne la multiplication des cas d'épuisement et de maladies professionnels ;

Les participants au 2^{ème} Forum du travail social revendiquent :

- la réalisation immédiate d'une enquête par les syndicats et associations professionnelles sur les conditions de travail dans le secteur social. Cette enquête doit permettre de mettre en lumière et de documenter les difficultés auxquelles sont confronté/e-s les travailleur/euse-s sociaux/ales et les péjorations systématiques des prestations qu'induisent les politiques publiques et l'organisation administrative de l'intervention sociale.

4)

Considérant :

- que les espaces d'échanges et de discussion entre les salarié·e·s sont indispensables afin de permettre une meilleure appréhension de la globalité du travail social et des mutations en son sein ;
- que l'un des moyens de trouver des solutions aux problèmes présents dans le secteur social est le partage de pratiques et l'échange interprofessionnel ;
- que quelque soit l'employeur (canton, centres sociaux régionaux, institutions privées subventionnées) les problématiques du secteur social sont convergentes ;
- que la formation continue est l'un des points fondamentaux pour de tous les métiers du social ;

Les participants au 2^{ème} Forum du travail social revendiquent :

- une reconnaissance, au titre de la formation continue, de la participation des travailleur/euse-s aux différentes journées d'études (Forum, Etats généraux, Assises, Café social, etc.) ayant pour thèmes : la reconnaissance de la qualification et des compétences des travailleur/euse-s sociaux/ales, la défense des droits fondamentaux des usager·ère·s, la valorisation des moyens favorisant la coopération entre les différents acteurs du domaine social, la résistance contre les effets des politiques tendant à soumettre l'intervention sociale aux dictats de l'économie, du management, de la normalisation et de la standardisation.